

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 29 avril 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 3 p. (417r, 418r, 419r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 29 avril 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52332>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 avril 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)

Lieu de destination Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin assure à de Boyve qu'il ne pensait pas à lui mais au bureau de Paris de la Fédération des sociétés coopératives dans la critique de sa précédente lettre. Il lui explique qu'il n'a rien pu obtenir de Fougerousse, mais qu'il a été aussi surpris que sa proposition au congrès des sociétés coopératives ne soit pas présentée. Il lui confie que son projet d'alliance internationale est mal interprété par ses amis anglais et qu'il est gêné que son nom y soit associé.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Coopération](#)

Personnes citées [Fougerousse, Auguste \(1838-1917\)](#)

Événements cités [Congrès national des sociétés coopératives de consommation \(19-22 septembre 1886, Lyon\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Gaiss Familiotterie 29 avril 417

Cher Monsieur de Boyne,

J'espère que vous n'avez pu croire qu'en disant que la fédération était disposée à recueillir notre argent et à ne rien nous accorder, j'avais le moins du monde la pensée de vous mettre en cause. Il s'agissait du Bureau de Paris. Je n'ai pu obtenir de lui aucun des renseignements qui pourraient nous être utiles. Il nous était nécessaire comme société coopérative, d'offrir à toutes les autres sociétés coopératives françaises un excellent four de boulangerie que nous fabriquons. Je n'ai jamais pu obtenir de M. Fougerousse le moyen de le faire.

Quant aux adresses de fournisseurs qui nous ont été fournies par lui, elles nous ont valu des échantillons

de produits plus cher que ceux que nous achetions habituellement et de qualité inférieure.

Il me semblait donc inutile de continuer un concours qui ne me paraît porter aucun fruit et dont nous ne pourrons retirer aucun avantage.

— Je dois, maintenant, vous avouer que j'ai été surpris que vous ayez refusé de présenter au Congrès la demande que je vous avais adressée. Cela ne vous engageait en rien et n'engageait que moi. Car, vous n'étiez pas obligé de faire autre chose que le dépôt de ma proposition. Vous me dites néanmoins que vous regrettiez que je ne me fasse pas représenter, vous voyez cependant par cela même que 'il ne dépend pas de moi.

Vous ajoutez que vous désireriez nous appuyer sur mon nom pour un projet d'alliance internationale. J'ai le regret de vous dire que ce projet me paraît mal lancé et mal interprété par nos amis d'Am-

glettre. Ils ne sont pas suffisamment au courant des influences qui s'agitent à Paris. Je puis donc regretter, dans une certaine mesure, que mon nom serve à les entretenir dans cette erreur. Je n'ai rien voulu faire pour les en tirer; car, c'eût été me faire l'instrument de la dissolution de la Fédération en cours. Mais, je vous avoue que j'ai été bien près de le faire et que c'est par considération pour vous seul que je me suis abstenu.

Donc, vous le voyez, je ne puis pas servir à grande chose dans l'œuvre que vous poursuivez. Ne me retournez pas, pour cela, l'argent qui vous a été envoyé. Je serai quitte à ne plus renouveler ma souscription, si les choses ne changent pas.

Veuillez agréer, cher Monsieur,
l'assurance de mes meilleures sentiments